

# Registre public d'accessibilité

## AURA PARIS PLAISANCE



Avril 2021

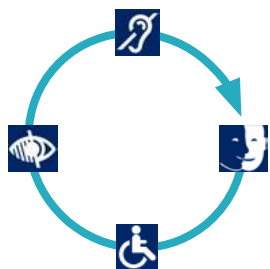
# 1ère partie :

## Fiches informatives de synthèse

« Accessibilité de l'établissement »



# Accessibilité de l'établissement



**Bienvenue à AURA PARIS PLAISANCE,**

**Type de l'établissement : ERP de type U**

**Catégorie de l'établissement : 4eme catégorie**

**Adresse : 185A, Rue Raymond Losserand, 75014 Paris**

**Téléphone : 01.81.69.60.00**

Prestations : Centre d'Hémodialyse, Service d'hospitalisation (médecine spécialisée en néphrologie et soins de suite), Unité de dialyse longue nocturne, Unité d'aphérèse, Service de consultations externes.

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



**Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap**

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.



→ Le personnel sera formé.



**Matériel adapté**

→ Le matériel est entretenu et réparé  oui  non

→ Le personnel connaît le matériel  oui  non

  **Contact** : M. James SQUEVILLE – 0680226990 –  
james.squeville@auraparis.org

 **Consultation du registre public d'accessibilité :**



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 775 694 839 00371

Adresse : 185A, rue Raymond Losserand 75014 Paris

Contributeurs : Fédération APAJH, DMA, Unapei

Relecteurs : ESAT Levallois-Perret - Fédération APAJH, ESAT Pierrelatte - Adapei 26

Septembre 2017

# 2ème partie :

## Pièces administratives et annexes

Ces documents sont mis à disposition au service accueil du site de l'Aura Paris Plaisance.

### Pièces administratives :

- Attestation après achèvement des travaux
- Notice d'accessibilité

### Annexes :

- Programme de formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap
- Plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées »
- Notices d'utilisation et de maintenance de ces équipements
- Plan des locaux